

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **136 (2010)**

Heft 01: **Tabagie et Minergie**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Projet d'agglomération franco-valdo-genevois
Appel d'offres pour l'étude du schéma d'agglo 2 et ses mesures**

1. Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur

Etat de Genève - DCTI – DGAT (Direction Générale de l'Aménagement du Territoire). Service organisateur/Entité organisatrice : Service de la planification directrice cantonale et régionale - Projet d'Agglomération, à l'attention de Nicole Surchat-Vial, 5, rue David-Dufour, 1211 Genève 8, Suisse

2. Avis officiel d'appel d'offres et documentation

L'avis officiel est paru dans les Feuilles officielles cantonales genevoise et vaudoise respectivement les 21 et 22 décembre 2009. La documentation d'appel à candidatures et l'avis officiel sont téléchargeables sur les sites www.simap.ch et www.projet-agglo.org.

3. Délai de dépôt du dossier de candidature

Date: 04.02.2010 Heure: 12:00, Exigences formelles: Seules les candidatures arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, signées, datées et complètes seront prises en considération.

4. Mode de procédure choisi

Procédure sélective (procédure ouverte à 2 tours)

5. Procédure soumise à l'accord sur les marchés publics de l'OMC GATT

Oui

6. Description détaillée des tâches

La mise en œuvre du Projet franco-valdo-genevois comporte deux dimensions qui s'alimentent réciproquement : les politiques de services et le projet territoriale d'ensemble, nommé Schéma d'agglomération qui s'appuie lui-même sur les projets urbains par axe, les PACA (Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération) et sur les Lignes Directrices projet par grandes portions de territoire. Le Schéma d'agglomération 2, objet du présent appel à candidatures, servira notamment à candidater à la tranche B du fonds d'infrastructure fédéral (2015–2019). Il répondra également au Label Grand Projet de la Région Rhône Alpes, et constituera un matériau pour répondre aux appels à projets découlant du Grenelle de l'environnement français.

7. Délai d'exécution

Il est envisagé le lancement de l'étude le 17 mai 2010. L'étude se déroulera en plusieurs phases jusqu'en juin 2012, délai prévu pour l'adoption par le Conseil d'Etat et l'envoi à la Confédération.

8. Conditions générales de participation

Ne seront retenues que les candidatures émanant de bureaux qui respectent les usages locaux, qui paient les charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel). Comme l'appel d'offres est soumis à l'OMC, tous les soumissionnaires établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics qui offre la réciprocité aux entreprises suisses en matière d'accès aux marchés publics peuvent participer.

9. Critères d'aptitude

Il est envisagé la sélection de 4 à 6 candidatures qui seront appelées à déposer une offre. Dans son choix, le comité d'évaluation pourra faire valoir la complémentarité entre les équipes retenues, de manière à s'assurer des approches diversifiées.

La sélection sera effectuée uniquement sur dossier et sur la base des critères qualitatifs pondérés de la manière suivante : 45% : la cohérence de la philosophie de travail et de la démarche de projet; 35% : la capacité de l'équipe à traiter un problème complexe à des échelles différentes; 20% : les qualités professionnelles et l'expérience des membres de l'équipe.

Il est requis la composition d'une équipe pluridisciplinaire de spécialistes dans les domaines de l'urbanisme, des transports, du paysage et de l'environnement. Les bureaux et spécialistes ne peuvent participer qu'à une seule équipe.

Le pilote de l'équipe doit, en principe, être un architecte-urbaniste. Il doit disposer d'expérience en matière d'élaboration projet territorial à grande échelle ainsi que de concertation en aménagement du territoire ou être associé à un urbaniste qui a ces compétences. Il doit disposer d'un diplôme universitaire (EPF/AUG) ou d'un diplôme étranger équivalent ou être inscrit au Registre suisse des architectes ou des aménagistes au niveau A ou à un registre étranger équivalent. Le pilote de l'équipe sera à même d'assurer la représentation ainsi que la coordination générale du groupe mandataire et en assumera la responsabilité.

10. Langue de la documentation, de la procédure et de l'exécution des prestations

Français



ENFIN A NOUVEAU DISPONIBLE!

Troisième édition, revue et très largement augmentée, de l'ouvrage de référence pour les traducteurs

SERVONS-NOUS DU MOT JUSTE

**Les pièges tendus au traducteur
par l'allemand des bâtisseurs**

CLAUDE GROSGURIN

« Servons-nous du mot juste »,

Ed. SEATU, 2006 (1^{ère} éd. 1989).

En vente chez *Staempfli Publikationen AG*,

Wölflistrasse 1, cp 8326, 3001 Berne,

au prix de Fr. 29.- + port.

Tél. 031 300 63 40

E-mail <roland.oehrli@staempfli.com>

**Publié grâce au soutien du Fond
culturel INTERASSAR, Genève**



Mobilité.

A Lutry et dans ses environs.

Plus de 900 millions de personnes utilisent chaque jour les ascenseurs, escaliers mécaniques et solutions de mobilité innovantes de Schindler. Nous devons ce succès à nos 44000 collaborateurs actifs sur tous les continents.

www.schindler.ch



Schindler